

Colloque *Re-membering the Body*
Institut d'ethnologie / Musée d'ethnographie
Neuchâtel, 6-8 septembre 2012

Troisième panel | Corps & Graphie

Communication

La notation du mouvement: outil d'analyse, de mémoire, de transmission, de création?

Romain Panassié, Danseur et notateur Benesh, Paris

La notation du mouvement, c'est-à-dire la traduction ou la transcription du mouvement sur le papier au moyen de signes, est une discipline plutôt méconnue. Noter une chorégraphie, ou « reconstruire » un spectacle à partir d'une partition, demeure une pratique relativement marginale dans le monde de la danse. On peut cependant constater un intérêt grandissant pour cette matière. Outre le nombre croissant de notateurs diplômés et de publications sur le sujet, des dispositifs de bourse ont notamment été créés en France pour permettre de financer la réalisation de partitions. Quel peut être l'intérêt du recours à la notation du mouvement dans l'univers de la danse ? Et plus précisément, qu'apporte la maîtrise d'un système de notation à un artiste chorégraphique (danseur interprète, enseignant, chorégraphe...) ?

Tout d'abord, il est intéressant d'observer que les premières tentatives connues de notation chorégraphique datent de la fin du XV^{ème} siècle : ce n'est donc pas un fait nouveau. Tout au long de l'histoire de la danse en Europe, on trouve un grand nombre de « systèmes d'écriture » visant tous à conserver la trace d'une chorégraphie sur le papier. Si certains d'entre eux furent beaucoup utilisés (comme *Chorégraphie ou l'art de décrire la danse...*, système Feuillet-Beauchamp, publié en 1700), la plupart sont souvent tombés en désuétude, faute de pouvoir suivre les changements esthétiques ou techniques, et s'y adapter.

Au XX^{ème} siècle apparaissent des systèmes ayant pour but de noter non seulement la danse, mais le mouvement en général. Aujourd'hui trois de ces systèmes sont enseignés en France : la notation Benesh, la notation Laban (ou *Cinétographie*), et la notation Conté. Ils peuvent être considérés comme des langages, constitués d'un ensemble de signes organisés entre eux par une grammaire très précise. Ces systèmes sont « plastiques », et ont été conçus pour pouvoir s'adapter à la situation qui doit être notée, et tout en étant « finis » et aboutis, ils continuent aujourd'hui à être développés.

Le premier intérêt du recours à la notation du mouvement, le plus immédiat, est la possibilité de garder la trace, la mémoire d'une succession de gestes, d'une séquence de mouvements. On peut ainsi « conserver » par écrit une chorégraphie. Une remarque s'impose alors : à l'ère du numérique, qu'apporte de plus la notation par rapport à une captation vidéo ? Cette remarque se révèle d'autant plus pertinente lorsqu'on observe le milieu professionnel des compagnies de danse, où l'usage du support vidéo est très largement répandu. En revanche peu de compagnies ont un notateur attitré (en France, le Ballet Preljocaj – CCN d'Aix en Provence fait figure d'exception, en employant à temps complet Dany Lévêque pour noter les créations d'Angelin Preljocaj). Or, pour pouvoir transcrire le mouvement sur le papier, le notateur réalise une démarche proche de la traduction : il doit analyser le mouvement, pour ensuite le confronter au prisme du système et aux outils qu'il propose, et choisir enfin une écriture qu'il juge appropriée. Une partition ne communique pas uniquement sur le mouvement, elle est aussi le reflet du processus de création et des modes de composition

présents dans une œuvre chorégraphique. Observer une écriture, ou apprendre le mouvement à partir d'une partition, peut permettre de repérer des récurrences, des constantes dans l'organisation du corps chez tel ou tel chorégraphe, des influences, des singularités... Autant d'éléments qui pourraient ensuite aider à la définition d'une signature ou du style d'un chorégraphe, d'un courant, d'une époque, etc.

De là apparaît un intérêt majeur du recours à la notation : c'est l'analyse du mouvement. Chaque système de notation propose une « grille » d'analyse, de compréhension du mouvement qui lui est propre. On pourrait dire que, les moyens par lesquels un système de notation propose de transcrire une chorégraphie, correspondent ou sont liés à la façon dont son créateur envisage le mouvement. Connaître les bases d'un, ou plusieurs systèmes de notation, c'est donc avoir accès à autant de manières originales de considérer le mouvement. Cet aspect, tout particulièrement, représente un intérêt certain dans la formation du danseur. Mieux encore, en tant que formateur, il est possible d'extraire certains principes d'un système pour les développer, se les approprier, et les utiliser comme de véritables outils pédagogiques.

C'est là un autre intérêt de la notation du mouvement : son apport pour la transmission. La réalisation de partitions chorégraphiques n'a de sens que si l'on envisage de diffuser l'œuvre qui a été notée. En tant que notateur, on insiste souvent sur cet aspect vivant de la notation. D'autre part, le fait de pouvoir lire un système donne immédiatement accès à la « littérature » constituée par les partitions existantes, et donc au répertoire chorégraphique. Cela peut évidemment être orienté dans un but pédagogique et artistique, mais également avec un regard historique, de recherche, ou toute autre matière ayant un intérêt pour le patrimoine chorégraphique. Cet accès au répertoire, et les outils du système, peuvent également constituer un point de départ pour un processus de création.

Je vais quitter ici les généralités pour m'appuyer sur un exemple concret, issu de mon parcours professionnel avec la notation Benesh. Depuis 2009, j'ai pu mener plusieurs projets de « reconstruction » d'extraits d'une chorégraphie de Dominique Bagouet intitulée *Le Crawl de Lucien*, créée en 1985, et notée lors d'une reprise en 1988. Ces projets ont tous été menés en partenariat avec *Les Carnets Bagouet*, association regroupant d'anciens interprètes du chorégraphe, aujourd'hui disparu. J'ai pu collaborer étroitement avec Michèle Rust, interprète et assistante de Dominique Bagouet lors de la création. L'outil que constitue pour moi la notation Benesh est avant tout un facteur de rencontres artistiques. C'est la connaissance de ce système qui me donne accès à la partition chorégraphique, réalisée par un autre notateur, et qui me permet d'amorcer un dialogue avec des artistes ayant vécu la création de la pièce originale. La partition offre à la fois une vue d'ensemble de la chorégraphie (les différents rôles, la structure globale, le rapport au temps, à la musique, à l'espace...), et une vue extrêmement rapprochée (jusqu'au plus petit détail d'un geste, par exemple). Un interprète, en plus de sa mémoire corporelle, apporte une vision « de l'intérieur » ainsi que de nombreuses informations exhaustives sur les mots du chorégraphe, le sens de certains gestes, les conditions de création, etc.

Le croisement des informations transmises par la partition, et les souvenirs de l'interprète, permet souvent de proposer aux « nouveaux danseurs » une transmission riche (par exemple avec plusieurs versions d'un même geste, ou plusieurs points de vue sur un même mouvement). La connaissance d'un système de notation peut ainsi être un point de départ vers de nombreuses collaborations, et au-delà même du monde de la danse.